

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 AVRIL 2021.

Présents : Tous les conseillers sauf excusés Jean CLERGEOT, Bénédicte CAPRANI, Sophie BARTOLOZZI et Céline VUITTON.

Secrétaire de séance : Pierre PROST.

ORDRE DU JOUR :

DELIBERATIONS :

-Vote des comptes administratifs, comptes de gestion, affectation des résultats et vote des budgets 2021 de chaque budget de la commune :

. Approbation des comptes de gestion 2020 et vote des comptes administratifs 2020 :

Le 1er adjoint Pierre PROST présente les trois comptes administratifs : Bois, Assainissement et budget Principal 2020.

Le Maire est sorti pendant le vote.

***Bois 2020 :**

	Recettes	Dépenses	Bilan
Fonctionnement	37 659.20€	27 506.90€	10 152.30€
Investissement	0.00€	6 705.87€	- 6 705.87€
		SOLDE	3 446.43€

***Assainissement 2020 :**

	Recettes	Dépenses	Bilan
Fonctionnement	60 827.12€	11 414.82€	49 412.30€
Investissement	10 726.41€	2 313.98€	8 412.43€
		SOLDE	57 824.73€

***Commune M14 2020 :**

	Recettes	Dépenses	Bilan
Fonctionnement	364 512.96€	330 755.82€	33 757.14€
Investissement	127 029.86€	37 992.11€	89 037.75 €
		SOLDE	122 794.89€

- Les trois comptes de gestion 2020 transmis par la Trésorerie étant conformes aux trois comptes administratifs 2020, ils sont approuvés à l'unanimité.
- Quant aux comptes administratifs 2020, ils sont approuvés à l'unanimité.
- L'affectation des résultats des trois budgets 2020 à reporter sur budgets 2021, est aussi approuvée à l'unanimité.

. Vote des budgets 2021 :

Le 1^{er} Adjoint Pierre PROST présente le budget prévisionnel des 3 budgets communaux :

***Budget Bois 2021 :**

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	81 146.43€	80 265.00€
Investissement	11 205.87€	11 205.87€

***Budget Assainissement 2021 :**

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	87 846.82€	86 298.09€
Investissement	45 534.52€	45 534.42 €

***Budget Général M14 2021 :**

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	382 007.14€	380 147.16€
Investissement	119 865.85€	106 433.00€

Les trois budgets primitifs 2021 sont votés à l'unanimité.

. Approbation du compte de gestion 2020, du compte administratif 2020 et du budget 2021 pour L'Association Foncière :

L'Association Foncière s'est réunie le samedi 10 avril 2021 sous la présidence de Mr PERROT Denis (2 absents sur 8 membres en exercice).

Le compte de gestion 2020 et le compte administratif 2020 sont approuvés à l'unanimité (le Président étant sorti au moment du vote).

***AF 2020 :**

	Recettes	Dépenses	Bilan
Fonctionnement	9 464.56€	900.33€	8 564.23€
Investissement	4 556.79€	6 598.61€	-2 041.82€
		SOLDE	6 522.41€

. Vote du budget AF 2021 :

Le budget prévisionnel pour l'Association Foncière est ensuite présenté :

***Budget AF 2021 :**

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	10 022.41€	5 947.44 €
Investissement	6 976.17€	6 976.17€

Il est voté à l'unanimité.

. Vote des taux d'imposition 2021 : la taxe d'habitation ayant disparu pour la plupart des foyers français et la commune perdant environ 13 000 euros de dotations, le maire propose une augmentation de 5% de la taxe foncière du bâti et de la taxe foncière du non-bâti ; ce qui engendre une augmentation de 4 039.00 euros des taxes qui, ramenée au nombre de foyers fiscaux de Trepot, donne une augmentation d'environ 20 euros par foyer.

9 votes pour et 1 vote contre.

. Vote des subventions 2021 : le montant des subventions versées aux associations et aux jeunes reste inchangé et la participation versée au syndicat Education 2000 (école, périscolaire et micro-crèche) est de 150 000.00 euros. Vote à l'unanimité.

-Club du 3 ^{ème} Age :	115.00 €
-Donneurs de Sang :	66.00 €
-Entrepot :	540.00 €
-Jeunes :	1 908.00 €

-Les Amis de la Fromagerie :	284.00 €
-Souvenirs Français :	68.00 €

TOTAL :	2981.00 €

PETIT RAPPEL : chaque association doit fournir un bilan financier à la Mairie pour bénéficier de la subvention et chaque jeune devra présenter un justificatif d'inscription à une activité et un RIB !

-Transfert de la compétence mobilité : le maire explique que la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 a pour objectif de couvrir l'intégralité du territoire national par une autorité organisatrice de la mobilité (AOM) afin de développer des services de mobilité adaptés au territoire de la Communauté de Communes Loue-Lison (accessibilité pour les personnes vulnérables, accessibilité aux différents services du territoire, préservation de l'environnement et de la qualité de l'air,...). La CCLL ayant voté favorablement pour devenir organisatrice de la mobilité sur son territoire en date 23 mars 2021, le conseil décide à l'unanimité de transférer la compétence mobilité à la CCLL.

-Convention de co-maitrise d'ouvrage entre les communes de Trepot et Tarcenay-Foucherans (diagnostic réseau d'assainissement et STEP et révision du schéma directeur d'assainissement) :

Le maire rappelle au Conseil Municipal que l'assainissement collectif a été établi en intercommunalité entre les communes de Trepot et celle de Foucherans.

Il informe le Conseil Municipal que le Schéma Directeur d'Assainissement établi en 2004 a fait l'objet d'une révision en 2010 sur la commune de Trepot mais pas sur Foucherans.

Il apparait donc nécessaire de procéder à une révision de ce Schéma Directeur d'Assainissement mais également de vérifier la conformité du système d'assainissement (station et réseaux) sur l'ensemble des deux villages et d'envisager les travaux nécessaires.

Les deux collectivités désirent porter ensemble cette révision en instaurant une convention de co-maitrise d'ouvrage.

Cette convention désigne la commune de Trepot (où se situe la STEP) comme maître d'ouvrage opérationnel pour la réalisation de ces études et régit les modalités de cette co-maitrise d'ouvrage. La prise en charge des coûts d'études se fera à parts égales, déductions faites des aides des partenaires financiers.

Le Conseil Municipal ; à l'unanimité, autorise le Maire à signer cette convention de co-maitrise d'ouvrage.

URBANISME :

-DP : Mathieu JUILLARD, 1 chemin de la Croix Rouge (remplacement et déplacement de la cheminée).

-DP : Brigitte PETON, rue du Château (construction appentis accolé à la maison).

-DP : Dominique HUMBERT, 21 rue du Beau Séjour (création pool house et cuisine d'été).

-DP : Martine FOLTETE, rue de Sauvelle (régularisation division de terrains)

AFFAIRES EN COURS ET DIVERSES :

-Site unique scolaire : intervention de Sabrina HANRIOT-COLIN qui présente au Conseil les plans et le chiffrage de la création du site scolaire unique à TARCENAY-FOUCHERANS.

-Réception bois : la 1^{ère} réception des coupes d'affouage aura lieu **le samedi 8 mai 2021** (une autre date sera proposée ultérieurement). Toute personne souhaitant une coupe de bois supplémentaire (bois de l'année dernière) peut venir s'inscrire en mairie.

-Horaires d'ouverture de la plateforme déchets : en raison de plusieurs interrogations en mairie, il est nécessaire de rappeler que la plateforme déchets située chemin de la Croix Rouge est ouverte :

-HORAIRES ETE (du 1^{er} avril au 30 octobre)

Du samedi matin 9h00 au dimanche soir 19h00.

-HORAIRES HIVER : (du 1^{er} novembre au 30 mars)

Du samedi matin 9h00 au dimanche soir 17h00.

-Plan d'alignement : le dossier est enfin passé en commission permanente le 29 mars 2021, actant ainsi le principe de transfert du domaine public départemental au domaine privé communal, permettant ainsi de céder certaines parcelles aux riverains.

Mr DEROCHE, géomètre, va donc redéfinir les surfaces concernées ainsi que les limites précises avec les riverains sur les rues communales.

-Fibre optique : nous venons de recevoir un courrier en mairie nous informant que le déploiement de la fibre optique pour Trepot sera effective « toute fin 2021 ou plus sûrement début 2022 ».

-Elections régionales et départementales : en raison du contexte sanitaire actuel, ces élections devraient, à priori, se dérouler les 20 et 27 juin 2021.

-Commande groupée de fioul : vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire soit en mairie soit par mail (mairie.trepot@orange.fr) à la commande de fioul groupée pour une livraison fin juin ou début juillet. Merci de bien indiquer la quantité souhaitée, quelle sorte de fioul vous souhaitez (ordinaire ou premium) et vos coordonnées complètes avec numéro de téléphone pour que le planning de livraison soit organisé.

-Ramassage des monstres : il aura lieu **le mardi 11 mai 2021**. Pensez à sortir vos encombrants la veille !

-Fermeture secrétariat et poste : pour information, le secrétariat de mairie et l'agence postale seront fermés le vendredi 7 mai 2021 toute la journée ainsi que du jeudi 13 mai inclus au samedi 15 mai 2021 inclus. Réouverture le mardi 18 mai 2021 aux heures habituelles.

-Horaires tonte et nuisances sonores : pour rappel et suite à de nombreuses plaintes, les horaires autorisant les travaux de tonte et autres nuisances sonores sont :

. Pour les particuliers utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ou autres appareils bruyants :

En semaine : de 8h30 à 12h00

De 14h00 à 19h30.

Le week-end : de 9h00 à 12h00

De 15h00 à 19h30.

Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

. Pour les entreprises :

Du lundi au samedi de 7h00 à 12h30 et de 13h30 à 20h00.

MERCI DE BIEN VOULOIR LES RESPECTER !

-Dégradation des chemins et des champs : toute personne avec moto, quad,... occasionnant du bruit et des dégâts dans les champs et les chemins communaux sera dénoncée en gendarmerie.

Pour retrouver ce compte rendu vous pouvez consulter notre site :

<https://trepot.fr/>

A la rubrique : Conseils municipaux